

**ALGERIE TELECOM SPA.**  
Direction Opérationnelle de Laghouat.  
REF: AT/DO/SDT/DRA/ 87 /2022

**Laghouat le : 10/05/2022**

**A:**

**Monsieur: MORDJANI ABDERRAHMANE.**  
**AFLOU-W LAGHOUAT**

**OBJET :** Mise en demeure N° 02

Adresse : BOULEVARD DE LA REVOLUTION ARAIRE AFLOU W-  
LAGHOUAT

Contrat N°13/2022 du 28/03/2022

**ODS N° : 20** du 31/03/2022.

J'ai le regret de vous informer qu'un retard enregistré dans la réalisation du projet ; **Travaux De Maintenance et de Développement de la canalisation FTTX (Lot N°03 : Cité 268/700 logement LPA Mhafir-Laghouat)**, dont le taux d'avancement des travaux est arrêté à 10% en date du 21/04/2022 et ce suite a l'état quotidienne communiquée par le Chef de Centre CMP.

De ce qui précède et vu cette situation qui a engendré un retard considérable dans la réalisation du projet en question (par rapport au planning fourni votre entreprise) et tenant compte des clauses du contrat N°13/2022, je vous mets en demeure pour la 2eme fois de prendre les dispositions nécessaires et utiles pour remédier à cette situation.

Faute de quoi, je serai dans l'obligation d'appliquer l'article N°39 de votre contrat

Urgence particulièrement signalée.

**N.B :**

*Un délai de 08 jours est accordé a l'entreprise pour remédier à cette situation après la notification de cette deuxième mise en demeure selon les clauses contractuelle.*

**MORDJANI-Abderrahmane**  
Entreprise d'Installation de Réseaux  
et Centrales Electriques et Téléphoniques  
Bd de la Revolution Araire AfloU w: Laghouat  
R.C.N : 03/00-4612637A98



Directeur Opérationnel  
de LAGHOUAT

**BOUSSAHLA**

